



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 février 2023

**Délibération n°2023-01 : Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 février 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 10 février 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 15	Votants : 18
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET Olivier MUSY, Eric MORISSET, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Marie GALANO		
Représentés :	Hélène LEVERNIEUX donne pouvoir à Bernard GLEIZE, Marie MAERTENS donne pouvoir à Edwige BONNEFOY, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN		
Absents :	Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Bénédicte ALLENET		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances du mardi 7 février 2023 ;

Sur présentation du rapport par M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article unique : fixe les tarifs municipaux pour l'année 2023 comme suit :

Photocopie	A4 noir et blanc	0,25 €
	A4 recto-verso noir et blanc	0,40 €
	A4 couleur	0,60 €
	A4 couleur recto-verso	1,20 €
	Tarifs A3	Tarifs A3 = 2 x tarifs A4
	Photocopie par 10	Photocopie par 10 : - 30% du prix unitaire
	10 enveloppes "Vauhallan"	2,60 €

PLU	Tirage PLU	107,00 €
-----	------------	----------

Cimetière	Consession 50 ans	924,00 €
	Consession 30 ans	525,00 €
	Taxe de dispersion	80,00 €
	Colombarium 15 ans	703,00 €
	Colombarium 30 ans	1 176,00 €

Bibliothèque	Droit d'inscription Bibliothèque	15,00 €
	Indemnité de retard par livre, support mutimédia ou jeux / semaine (à partir du 3ème avis)	1,00 €
	Catégorie 1 - perdu ou non rendu : Livres format poche (jeunesse/adultes)	8,00 €
	Catégorie 2 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en jeunesse (Albums, BD, documentaires), CD simple, Jeux petit format (jeux cartes...)	12,00 €
	Catégorie 3 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en adultes / ados, CD double	20,00 €
	Catégorie 4 - perdu ou non rendu : jeux	valeur d'achat
	Catégorie 5 - perdu ou non rendu : DVD et beaux livres	30,00 €

manifestations	Tarif A	5,00 €
	Tarif B	7,00 €
	Tarif C	10,00 €
	Tarif D	12,00 €
	Tarif E	15,00 €
	Tarif F	20,00 €
	Tarif G	25,00 €
	Tarif H	30,00 €
	Tarif I	40,00 €
	Tarif J	50,00 €
	Tarif K	100,00 €
	Tarif L	200,00 €

publication dans magazine	Format 1 (1/8 page)	100,00 €
	Format 2 (1/4 page)	175,00 €
	Format 3 (1/2 page)	330,00 €
	Format 4 (pleine page)	500,00 €

Jardins Partagé	Location d'une parcelle 30m2 / an	53,00 €
	Location 1/2 parcelle 15m2 / an	32,00 €
	Tarif extérieur Location parcelle 30m2 / an	63,00 €
	Tarif extérieur Location 1/2 parcelle 15m2 / an	37,00 €

	Caution	500,00 €
--	---------	----------

Salle Polyvalente	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhalla	600,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	700,00 €
Salle des Jeunes	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhalla	150,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	200,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhalla	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
La Passerelle	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhalla	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhalla	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
Salle Geneviève Gallois	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhalla	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhalla	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
Pour toute location d'une salle municipale, une caution est demandée pour la clef correspondante. Cette caution sera encaissée en cas de perte.		35,00 €

Pour les locations des salles, les règles suivantes sont applicables :

- Gratuité pour les associations Vauhalla
- Tarif différencié pour les habitants de Vauhalla et les extérieurs à la commune.
- Arrhes dues à la réservation. (environ 30% du tarif de location)
- Arrhes de réservation encaissées si annulation moins d'un mois avant la date bloquée.
- Paiement total dû au moment de la récupération des clés de la salle

Occupation domaine public	Permission journalière entre 10 et 30 m <sup>2</sup>	59,00 €
	Permission journalière < 10m <sup>2</sup>	13,00 €
	Terrasse fermée ou couvertes an/m <sup>2</sup>	65,00 €
	Terrasse ouverte mois/m <sup>2</sup>	5,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si déclaration préalable	11,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si pas de déclaration préalable	50,00 €

	Clotures, palissades de chantier, échafaudage par ml / semaine	11,00 €
--	--	---------

Taxe séjour	Palaces	4,30 €
	Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,10 €
	Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,40 €
	Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €
	Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
	Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, <b>chambres d'hôtes</b> , auberges collectives	0,80 €
	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de	0,60 €
	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
	Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	5%



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallaan